

CESSION DU FONDS DE COMMERCE DE SARL SC PRESSING

Date limite du dépôt des offres
le 31/12/2025 à 12h

Par jugement en date du 17 octobre 2025, le TRIBUNAL DE COMMERCE DE CASTRES a prononcé la liquidation judiciaire de la SARL SC PRESSING sise 4 Avenue Victor Averous à LABRUGUIERE (81290).

Ce même jugement a désigné Maître Laetitia MARTINEAU aux fonctions de liquidateur judiciaire.

En cette qualité le liquidateur, conformément aux dispositions des articles L.642-19 et suivants du code de commerce, déclare qu'il est envisagé la cession du :

Fonds de commerce de la société SC PRESSING

4 Avenue Victor Averous

81290 LABRUGUIERE



INFORMATION PREALABLE

Le présent document est établi au vu des éléments et informations reçus à ce jour sans que le rédacteur puisse en garantir l'exhaustivité et sans que la responsabilité du liquidateur puisse être engagée pour toute inexactitude dans les éléments qui lui ont été remis.

Tout candidat intéressé doit réaliser ses investigations afin de former son propre jugement sur les présentes informations et s'entourer de conseils professionnels adéquats, afin de tenir compte de toutes les conséquences financières, légales, sociales et fiscales liées à la présente opération.

DESCRIPTION DES ELEMENTS COMPOSANT LE FONDS DE COMMERCE

1. Informations sur le fonds de commerce :

Le fonds de commerce a été acquis le 19 novembre 2020 pour 24.000,00€.

Activité : Pressing (teinturerie, lavage, nettoyage et repassage).

Situation locative : **Cf. fiche bail ci-après.**

Données comptables :

Exercice clos	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	24.350€	26.399€	26.375€
Résultat de l'exercice	-13.675€	-4.427€	990€

2. Le fonds de commerce comprend les éléments incorporels et corporels :

- **Eléments incorporels**

- Droit au bail des locaux situés 4 Avenue Victor Averous – 81290 LABRUGUIERE,
- Clientèle et achalandage,
- Enseigne, nom commercial

L'acquéreur prendra les locaux en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité des locaux au regard de la réglementation applicable en cours.

- **Eléments corporels**

Le mobilier, matériel et stock en pleine propriété selon inventaire établi par la SCP CHLOÉ OLIVIER, ANTOINE VERGE, Commissaires de Justice, selon extrait joint en annexe, **sous réserve des actifs pouvant faire l'objet d'une revendication dont le candidat s'engagera à faire son affaire personnelle.**

3. Renseignements relatifs au personnel :

La société SC PRESSING n'employait aucun salarié à la date de la liquidation judiciaire.

4. Contrats fournisseurs :

Aucun contrat fournisseur ne peut être cédé, chaque candidat fera son affaire personnelle de la reprise des contrats fournisseurs.

5. Visite des locaux :

Pour toute visite des locaux, il convient de prendre contact avec l'Etude de Maître MARTINEAU au 05.63.72.03.78 ou à l'adresse mail contact@etude-martineau.fr .

FICHE D'IDENTIFICATION DU BAIL
SOUS TOUTES RÉSERVES EU ÉGARD AUX ÉLÉMENTS COMMUNIQUÉS

Bail commercial : bail initial conclu pour une durée de 9 années, lequel a commencé à courir le 01/10/1994 pour se terminer le 30/09/2003. Ce bail a par la suite été renouvelé.

Adresse des locaux : 4 Avenue Victor Averous – 81290 LABRUGUIERE

Désignation : un immeuble à usage commercial comprenant au rez-de-chaussée :

- une pièce à usage de magasin
- une pièce à usage de cuisine et une réserve avec salle d'eau.

Destination : exploitation de teinturerie, lavage, nettoyage et repassage.

Loyer mensuel : 338,13€ hors charges.

Dépôt de garantie : néant.

Dettes locatives : L'acquéreur devra en sus du prix, prendre à sa charge le remboursement des loyers dus depuis le jugement d'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire entre les mains de liquidateur.

Les fonds correspondant au remboursement des loyers devront être transmis par l'acquéreur au liquidateur par chèque bancaire ainsi qu'une attestation d'assurance des locaux au préalable de la remise des clés des locaux.

Il est par ailleurs rappelé que l'acquéreur prendra les locaux en l'état et fera son affaire personnelle, s'il y a lieu, de la mise en conformité des locaux au regard de la réglementation applicable en cours.

MODALITÉS ET CONTENU DE L'OFFRE

Les offres d'acquisition devront être fermes et définitives, et dépourvues de toute condition suspensive ou résolutoire de nature à faire obstacle à la réalisation de la cession.

Les offres d'acquisition doivent comporter :

- La présentation du candidat repreneur ;
- Le prix d'acquisition à hauteur de l'intégralité du prix offert net vendeur, hors droits, hors frais, hors charges.
- L'acquéreur devra en sus du prix, prendre à sa charge le remboursement des loyers dus depuis le jugement d'ouverture de liquidation judiciaire

1. La présentation du candidat acquéreur :

Concernant l'identité de l'acquéreur il convient de communiquer :

- S'il s'agit d'une personne morale :
 - Les statuts et le cas échéant la répartition actuelle du capital social,
 - Un extrait Kbis (de moins de trois mois),
 - Le dernier bilan,
 - L'état des inscriptions des privilèges et publications,
 - La photocopie d'une pièce d'identité du dirigeant et des associés.
- S'il s'agit d'une personne physique :
 - L'état civil complet (nom, date et lieu de naissance, adresse, nationalité, situation de famille, contrat de mariage),
 - Le lieu de résidence,
 - La photocopie recto-verso d'une pièce d'identité,
 - Les 2 derniers avis d'imposition.

Une faculté de substitution au profit d'une tierce personne est possible : selon qu'il s'agisse d'une personne morale ou physique à laquelle l'acquéreur entend se substituer, il conviendra de joindre les documents réclamés ci-dessus.

Si la société est en cours de constitution, l'état civil du futur dirigeant, des futurs porteurs ou actionnaires ainsi que leur participation dans le capital devront être précisés, une clause de substitution en termes généraux n'étant pas admise.

L'acquéreur devra indiquer :

- **Le projet de reprise :** présentation synthétique du projet rattaché à l'achat du fonds de commerce.
- **Le prix :** exprimé en euros, le prix est stipulé « **net vendeur** », soit hors droits, frais et honoraires afférents à la cession.

Le prix devra être **ventilé entre les éléments incorporels, corporel et le stock**. La décomposition du prix doit apparaître clairement dans l'offre de reprise.

2. Garantie du prix de cession

- un **chèque de banque** (et non un chèque bancaire) émis à l'ordre suivant :
« Maître Laetitia MARTINEAU – SARL SC PRESSING »,

3. Une attestation sur l'honneur stipulant (modèle ci-annexé) :

- Qu'il n'existe aucun lien de parenté ou d'alliance entre le candidat et Madame Caroline SIGUIER, conformément à l'article L.642-3 du code de commerce,
- Que le prix est sincère et véritable,
- Que le candidat (personne physique ou personne morale) n'est attrait dans aucune procédure de redressement judiciaire ou liquidation judiciaire,
- Que le candidat a pris connaissance du présent cahier des charges et de ses conditions et s'engage à les respecter.

4. Une attestation sur l'honneur de l'origine des fonds (modèle ci-annexé).

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE L'ORIGINE DES FONDS

Je soussigné

.....
.....

Agissant en qualité de

.....
.....

Certifie sur l'honneur que les sommes qui seront versées au titre de l'acquisition du fonds de commerce de la SC PRESSING n'ont pas d'origine délictueuse ou criminelle au sens des articles L.561-1 et suivants du code monétaire et financier, 324-1 et suivants, 421-2-2 et 4231-5 du code pénal et 415 du code des douanes relatifs au blanchiment des capitaux et au financement du terrorisme.

Certifie sur l'honneur que les sommes proviennent de

.....
.....
.....
.....

Fait à

Le

Signature

**ATTESTATION D'INDEPENDANCE, DE SINCERITE DU PRIX, D'ABSENCE DE
PROCEDURE COLLECTIVE EN COURS ET D'ACCEPTATION DES CONDITIONS
DU CESSION DU FONDS DE COMMERCE**

Je soussigné

.....
.....

Agissant en qualité de

.....
.....

Déclare que le prix de cession figurant dans l'offre déposée sous ma responsabilité est sincère et véritable et qu'aucune somme complémentaire n'a été ou ne sera versée à quiconque, à l'insu du Tribunal, sous quelque forme que ce soit, pour quelque motif que ce soit.

Précise que cette déclaration ne vise pas les éventuelles commissions d'agence immobilière, pas plus que les remboursements des dépôts de garantie, ou les frais, droits et honoraires d'acte liés aux opérations de cession.

Déclare me conformer aux dispositions de l'article L.642-3 du code de commerce, et n'avoir aucun lien de parenté ou d'alliance, jusqu'au 2^{ème} degré inclusivement, direct ou indirect, avec les dirigeants et associés de la société faisant l'objet d'une procédure collective.

En outre cette offre n'est pas faite pour le compte du débiteur, ni des dirigeants de droit ou de fait de la personne morale faisant l'objet de la procédure collective, ni encore de leurs parents et alliés jusqu'au 2^{ème} degré inclusivement, ni même des contrôleurs.

Déclare n'être attrait dans aucune procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire.

Déclare avoir été rendu destinataire et avoir pris connaissance du cahier des charges établi par le liquidateur judiciaire ainsi que de ses annexes et m'engage à en respecter les dispositions.

Fait à

Le

Signature

Liste du matériel inventorié

SARL SC PRESSING

N°	Quantité	Désignation	Valeur Exploit.
n°1	1 ex.	Sèche linge PRIMUS Capacité environ 2x13kg	2 500,00
			
1. (30/10/2025 11:42:46)			
			
2. (30/10/2025 11:42:49)			
n°2	1 ex.	Lave linge PRIMUS 18kg	1 500,00
			
3. (30/10/2025 11:43:39)			
n°3	1 ex.	Lave linge PRIMUS 10kg	1 200,00



4. (30/10/2025 11:44:06)

n°4	1 ex.	Lave linge PRIMUS 7kg	900,00
-----	-------	-----------------------	--------



5. (30/10/2025 11:44:21)

n°5	1 ex.	Distributeur de lessive	900,00
-----	-------	-------------------------	--------



6. (30/10/2025 11:44:43)

n°6

2 ex. Caméra de surveillance ALHUA

100,00



7. (30/10/2025 11:45:51)



8. (30/10/2025 11:46:06)

n°7	1 ex.	Machine de nettoyage volume utile 50 DISECO - solvant PERC - année 2000	5 000,00
-----	-------	---	----------

Rappel réglementation PERCHLOROETHYLENE - utilisation interdite dans des locaux contigus à des locaux occupés par des tiers.

Conformité de la machine à vérifier.



9. (30/10/2025 11:47:01)



10. (30/10/2025 11:47:14)

n°8	1 ex.	Climatisation FUJITSU	500,00
-----	-------	-----------------------	--------



11. (30/10/2025 11:48:14)

n°9 1 ex. Poste de repassage avec générateur intégré

1 100,00

Sans fer.



12. (30/10/2025 11:48:44)



13. (30/10/2025 11:48:50)

n°10 1 ex. Plan de travail avec avec emballeuse de comptoir E52

300,00



14. (30/10/2025 11:49:35)

n°11 2 ex. Buffet

150,00



15. (30/10/2025 11:49:52)



16. (30/10/2025 11:50:02)

n°12 2 ex. Portants

100,00



17. (30/10/2025 11:50:41)

n°13 1 ex. Penderies

50,00



18. (30/10/2025 11:50:58)



19. (30/10/2025 11:51:00)



20. (30/10/2025 11:51:04)

n°14 1 ex. Ballon d'eau chaude 600,00



21. (30/10/2025 11:51:55)

n°15 1 ex. Étagères 50,00



22. (30/10/2025 11:52:13)

n°16 1 ex. Aspirateur LG 100,00



23. (30/10/2025 11:53:10)

n°17 1 ex. Banc et table haute



24. (30/10/2025 11:53:30)

TOTAL en €

15 050,00